

« Les élus, premiers de cordée de la transition énergétique »

Qu'elles soient motivées par des contraintes de mise aux normes ou par la recherche d'économies, les collectivités locales sont les têtes de proue de la bascule énergétique. Un véritable changement de paradigme qui ne pourra s'opérer qu'avec le concours de partenaires experts. Éclairages du Président de Rexel France, Thomas Moreau.

Quel rôle jouent les élus locaux dans la décarbonation de notre pays ?

Thomas Moreau : La Loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit une réduction de la consommation énergétique finale de 50 % en 2050 par rapport à 2012. Un texte qui réaffirme par ailleurs le rôle de la région en tant que chef de file dans le domaine de l'efficacité énergétique et renforce l'implication des collectivités territoriales. Les élus jouent donc un rôle clé dans la décarbonation des usages car cette bascule ne peut pas être appréhendée qu'à travers le prisme du national. Chaque collectivité est unique, des évolutions différentes doivent être engagées au niveau local et c'est la somme de ces initiatives qui feront de cette ambition une réalité. Mais s'il est impératif d'accélérer la dynamique, la réalité du terrain ne reflète pas cet état de fait. C'est d'ailleurs ce que rapporte une étude réalisée par BVA¹ qui déclare que le budget consacré par les collectivités à la transition écologique est extrêmement restreint, moins de 5% pour une majorité d'entre elles, alors même qu'il s'agit d'un enjeu important pour 89% des répondants.

Concrètement, comment Rexel accompagne les collectivités ?

T. M. : Le premier sujet des collectivités est celui de la baisse de leur facture énergétique dans un contexte de hausse des prix de l'énergie. Vient ensuite la mise en conformité avec diverses réglementations dont la loi ELAN qui les contraint à l'action, en fixant pour les bâtiments à usage tertiaire de plus de 1 000 m², un objectif de baisse des consommations d'énergie de 60 % d'ici 2050². Les pistes pour y parvenir sont nombreuses : éclairage LED, pose de panneaux photovoltaïques, régulation du chauffage... mais ces sujets sont très techniques d'un point de vue opérationnel comme réglementaire. Les élus et le personnel des collectivités ont parfois du mal à piloter des projets de rénovation par manque de connaissances et d'informations. Il y a un vrai besoin d'accompagnement. Rexel permet de pallier ce problème. Nous sommes l'interlocuteur privilégié des collectivités, car nous disposons de l'expertise, des services et des ressources pour accompagner les administrations dans leurs projets. Plusieurs d'entre elles sont ainsi parvenues à faire 50 % d'économies d'énergie en passant à l'éclairage LED par exemple.

Rexel est donc mobilisé dans le déploiement des énergies renouvelables dans les territoires ?

T. M. : En 2020, la France était le seul pays à ne pas avoir atteint le chiffre fixé par l'UE de 23 % de part de renouvelables dans le mix énergétique, le développement des EnR est donc un

¹ Etude BVA pour Rexel « Mobilité électrique dans les territoires », sept. 2023

² Agir pour la transition, Ademe

enjeu crucial pour l'avenir des collectivités. Elles doivent voir au-delà de l'efficacité énergétique et s'interroger sur la manière de parvenir à une décarbonation complète. Nombre d'entre elles sont déjà amenées à développer les dispositifs d'autoconsommation solaire, qui leur permettent de réduire leur facture énergétique et de maintenir par là-même certains services publics dans un contexte économique tendu. Elles ont par ailleurs tout intérêt à coupler leurs installations photovoltaïques à des bornes de recharge pour véhicule électrique. Un procédé qui permet non seulement de respecter la réglementation mais également de baisser leurs coûts en réduisant leur facture de carburant et le coût de possession de leur flotte. Il s'agit donc de réfléchir aux synergies possibles entre les différentes solutions. Mais ces dispositifs sont complexes à mettre en œuvre. Là encore, pour avancer dans ce sens, les collectivités doivent pouvoir se reposer sur des professionnels de qualité, qualifiés pour procéder à de tels aménagements. En ce sens, les artisans et les installateurs sont le bras armé de la transition énergétique. Ils sont ceux qui concrétisent, projet après projet, les objectifs tricolores. Il est donc fondamental de leur fournir les moyens d'y parvenir : formation, recrutement, accessibilité administrative... Car sans artisans qualifiés, pas de travaux, et sans travaux pas de transition énergétique.